

«Aménagements Ludiques & sportifs, quelle place dans la ville?»

Paris, mardi 15 décembre 2015, Ministère des sports

Des modes de pratiques sportives en pleine mutation et l'émergence des infrastructures sportives de proximité

Les principaux enseignements de l'étude « Pratiques sportives et infrastructures sportives de proximité » ont été présentés ce matin au Ministère en charge des Sports en présence de Thierry Braillard, (secrétaire d'état aux sports), Marc Sanchez, président de l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport) et Eric Daligault vice-président de la FIFAS (Fédération des industriels et fabricants d'articles de sport)

Cette étude, réalisée du 5 au 15 octobre dernier par l'institut BVA auprès d'un échantillon de 2005 individus représentatifs de la population française, a permis de décrypter les modes de pratiques des activités physiques et sportives des français et d'analyser leur perception des installations sportives de proximité.

Cette étude montre que la France est un pays où le sport s'inscrit progressivement dans le quotidien des français. **Ce sont plus de 2/3 des français qui déclarent pratiquer une activité physique et sportive au moins une fois par mois.**

L'étude souligne également l'évolution sensible des modes et des lieux de pratiques, elle traduit une tendance forte quant au cadre de pratique sportive des français : si **la pratique au sein des associations sportives** et dans des infrastructures municipales reste **largement installée**, il y a une **montée en puissance** des sports qui se pratiquent de manière **autonome**.

Cette évolution doit être prise en compte par les collectivités territoriales et en premier lieu par les communes qui sont propriétaires des installations, et accompagnent les besoins et les attentes des concitoyens.

Marc SANCHEZ, président de l'ANDES précise d'ailleurs « *que les villes ont à répondre à toutes les demandes de pratiques sportives des concitoyens, c'est-à-dire les 35 millions de pratiquants (dont 16 millions de licenciés), que représentent ce soit les clubs, les scolaires et le grand public dans toute sa diversité. Les maires et les élus locaux en charge du sport sont de véritables généralistes du sport, ils doivent faire face à un véritable challenge, à la fois préserver, défendre et renforcer la dimension associative de la pratique sportive mais également tenir compte et anticiper les nouvelles tendances avec le rapport à la nature et à la santé, sans omettre les besoins liés à la connectivité des équipements. A cet égard cette étude de la FIFAS est très riche d'enseignements et nous allons la partager au sein du réseau de l'ANDES* ».

Lors de la présentation de l'étude, **Eric DALIGAULT, vice-président de la FIFAS** a d'ailleurs souligné : « *Cela se traduit également par une attente accrue vis à vis des communes au sujet des lieux de pratiques et des infrastructures sportives !*

Thierry BRAILLARD, secrétaire d'Etat aux Sports a félicité la FIFAS pour ce travail qui démontre l'importance du sport comme vecteur de vivre ensemble et de mixité sociale. Cela conforte l'action que le secrétaire d'Etat a entreprise pour le développement des pratiques sportives auprès des populations qui en sont le plus éloignées, notamment à travers le plan « Citoyens du Sport ».

Parmi les attentes fortes exprimées deux tendances à retenir :

- d'une part l'importance que la commune s'attache à permettre **l'accès au sport pour toutes et tous**
- d'autre part, les français sont très nombreux à souhaiter **bénéficier d'installations sportives de proximité en accès libre !**

Les français sont d'ailleurs très sensibles à ces **infrastructures de proximité qu'ils jugent « comme un lieu de vie essentiel pour la vie de la commune (85%) »** Et **« comme assurant un rôle de mixité sociale (86%) » !**

Ils ont également très sensibles à la **possibilité à tous d'accéder à la pratique sportive ce qui est possible grâce aux infrastructures en libre-service et gratuites.** »

En conclusion, cette étude nous apprend que les français sont très favorables (à **75%**) pour la **création d'un Label national de la « Ville Ludique & Sportive ».**

Fortes des résultats issus de cette étude, la FIFAS, avec le soutien de l'ANDES, souhaite lancer le déploiement d'un dispositif national auprès des communes françaises dès l'année 2016.

Ministère des Sports :

Contact Presse : Soued KOUSSA – soued.koussa@sports.gouv.fr – 06 45 47 92 75

La FIFAS, Fédération Française des Industries Sport & Loisirs : Porte-parole de l'industrie du sport et des loisirs depuis sa création en 1930, elle **représente institutionnellement et juridiquement** ses adhérents au niveau national et européen. Véritable plateforme d'échanges et de veille, elle **informe, conseille et accompagne** ses membres au quotidien. Sa raison d'être : développer réseaux, services et expertises. Entrez dans un univers de plus de 270 marques du sport et des loisirs : www.fifas.com

Contact Presse : Virgile Caillet - virgile.caillet@fifas.com - 06 80 08 32 44

ANDES, Association Nationale Des Elus en charge du Sport : Regroupant les élus locaux en charge des sports en France métropolitaine et en Outre-mer, l'ANDES permet d'échanger sur les politiques sportives des villes et de représenter les intérêts des collectivités locales auprès de l'État et du Mouvement sportif. L'Association dispose d'un réseau d'échanges regroupant 3 500 villes et intercommunalités. Elle favorise le partage d'expérience en matière de politique sportive. Son action contribue à soutenir les communes qui représentent le premier financeur public du sport en France.

Contact Presse : Cyril CLOUP – cyril.cloup@andes.fr – 05.34.43.05.18 – www.andes.fr

